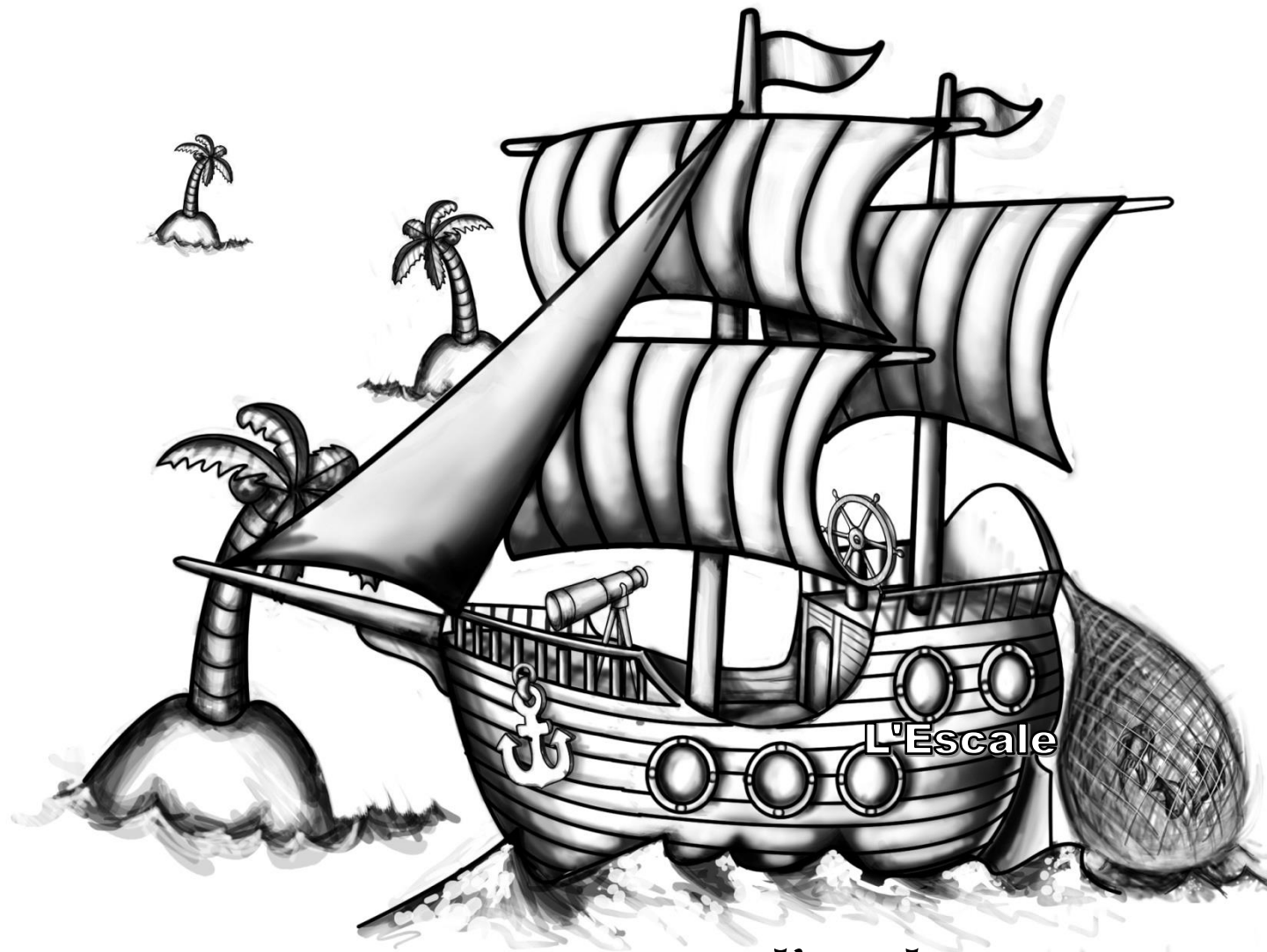


# P *late-forme pédagogique*



*CPE L'Escale*

*Agréé bureau coordonnateur*

*Adoptée par le conseil d'administration le 1<sup>er</sup> mars 2017*

*Mise à jour février 2019*

**Document révisé par le Comité de rédaction de la plate-forme pédagogique :**

**Jessica Brouard**, éducatrice

**Marilène Fauchon**, éducatrice

**Vanessa Morissette**, éducatrice

**Geneviève St-Pierre**, éducatrice

**Ève Lemieux**, agente pédagogique

**Caty Cloutier**, agente pédagogique

**Manon Dionne**, directrice adjointe

**Jasmin Maheux**, directeur adjoint

**Dessins réalisés par : Ève Lemieux**

**Graphiste : Tommy Poirier-Morissette** (Cégep de St-Hyacinthe)

# Table des matières

<i>Mot de la directrice et du comité de rédaction.....</i>	<i>p.5</i>
<i>Notre bateau : notre service de garde.....</i>	<i>p.6</i>
<i>Historique.....</i>	<i>p.7-10</i>
<i>Notre mission .....</i>	<i>p.10</i>
<i>Nos valeurs et programme éducatif.....</i>	<i>p.11</i>
<i>Les principes de base.....</i>	<i>p.12-13</i>
<i>L'approche écologique .....</i>	<i>p.14</i>
<i>La théorie de l'attachement .....</i>	<i>p.15</i>
<i>La convention de bienveillance .....</i>	<i>p.16</i>
<i>L'intervention .....</i>	<i>p.17-18</i>
<i>Les dimensions du développement de l'enfant .....</i>	<i>p.19</i>
<i>L'intervention éducative ; notre bouée de sauvetage .....</i>	<i>p.20</i>
<i>Adaptation et intégration de l'enfant à la vie en collectivité.....</i>	<i>p.21</i>
<i>Favoriser les saines habitudes alimentaires.....</i>	<i>p.22-23</i>
<i>Favoriser le développement des saines habitudes de vie.....</i>	<i>p.23-24</i>
<i>À l'intérieur de notre bateau...la pédagogie .....</i>	<i>p.25</i>
<i>Structuration des activités .....</i>	<i>p.26-27</i>
<i>Horaire type d'une journée au C.P.E. L'Escale .....</i>	<i>p.28</i>
<i>Horaire type de la pouponnière .....</i>	<i>p.29</i>
<i>Structuration des lieux, l'aménagement .....</i>	<i>p.30-36</i>
<i>Aménagement de la cour extérieure .....</i>	<i>p.37-39</i>
<i>Notre coffre aux trésors... quelques-unes de nos richesses .....</i>	<i>p.40</i>
<i>Annexe 1 : Politique d'inclusion des enfants à besoins particuliers .....</i>	<i>p.41-45</i>
<i>Annexe 2 : Démarche intégration progressive .....</i>	<i>p.46-47</i>

## Une image vaut mille mots...

Notre plate-forme pédagogique : notre phare !

Le CPE l'Escale est un merveilleux bateau dont le but, l'essence même, est de faire vivre un voyage extraordinaire à tous ses petits matelots de tous les groupes d'âge. Cette plate-forme pédagogique est pour nous un phare qui guide le bateau de l'Escale et son équipage.

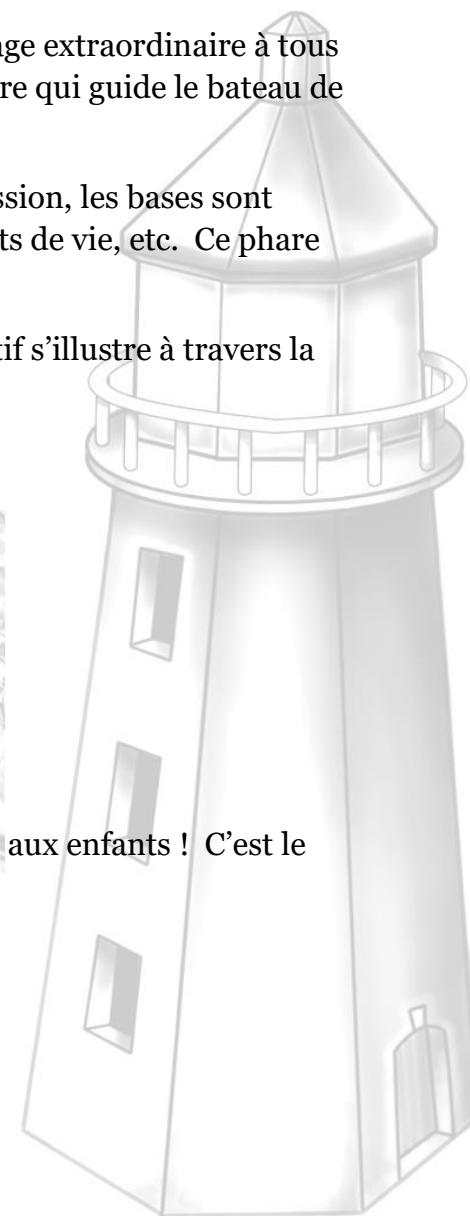
La plate-forme pédagogique se veut un outil d'informations dont les objectifs, les valeurs, la mission, les bases sont clairement identifiés. L'équipe s'y réfère pour expliquer les interventions, les activités, les moments de vie, etc. Ce phare éclaire donc chacun des voyages du CPE l'Escale afin d'amener les enfants à bon port.

Le bateau du CPE l'Escale navigue sur une mer d'activités. Voici comment le programme éducatif s'illustre à travers la symbolique du bateau :

- les valeurs : *l'ancre du bateau*
- les principes de base : *les voiles et la coque*
- les interventions : *la roue de navigation*
- les cinq groupes d'âge de matelots des installations : *les cinq hublots*
- la planification et la structuration des activités : *l'eau et les vagues*
- les choix, les intérêts des enfants, les ateliers, les jeux dirigés et les coins de jeux : *les îles*
- l'observation : *le télescope*.
- les partenaires, les ressources externes et les théories : *le filet rattaché au bateau*

Le CPE l'Escale est un monde à découvrir... ayant comme destination : faire découvrir le monde aux enfants ! C'est le départ d'une grande aventure...

Bon voyage...



**R**iche de plus de 35 années d'expertise à titre de prestataire d'un service de garde en installation et toujours aussi soucieux d'offrir des services de qualité, le CPE l'Escale est heureux de se prévaloir d'une plate-forme pédagogique actualisée ! Cette plate-forme est le fruit d'une concertation entre le personnel des 3 installations, les agentes à la pédagogie du bureau coordonnateur, les directions et le conseil d'administration du CPE l'Escale. Tous ces acteurs souhaitent bien répondre aux besoins des enfants et des parents, en plus d'assurer une continuité et une cohérence des actions au sein du milieu. Elle est donc pour tous, un outil de travail très précieux !

**J**e tiens sincèrement à féliciter l'équipage de l'Escale, pour son engagement fidèle et pour sa volonté à assurer la pérennité de la qualité de l'organisation !

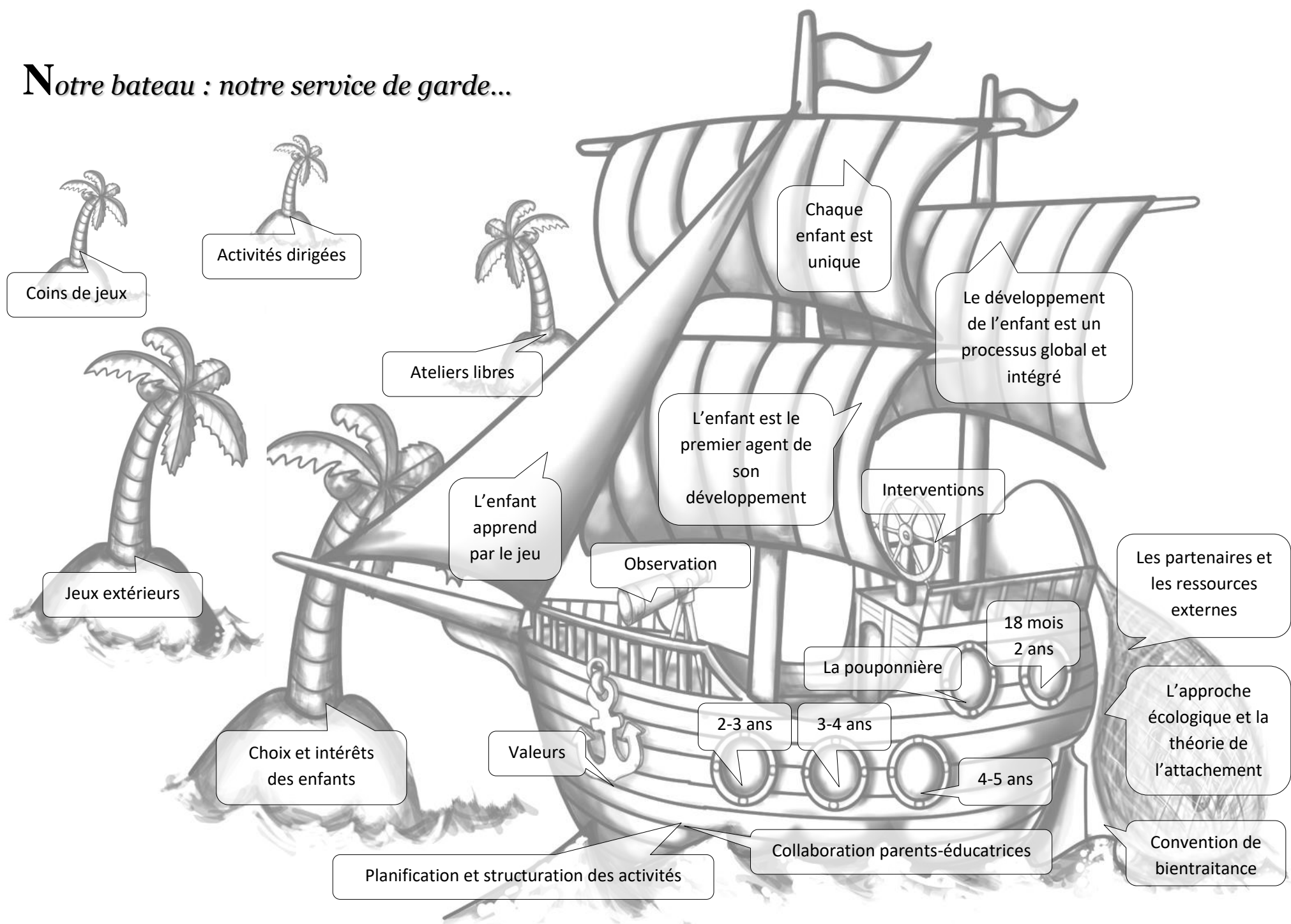
*Ginette Fournier,* Directrice générale CPE l'Escale

**L**a rédaction de cette plate-forme nous a permis de ce centrer sur notre mission et de déterminer des objectifs pédagogiques visant l'amélioration de la qualité éducative. Ce fut un voyage de réflexions et de discussions sur notre rôle et nos responsabilités à l'égard des enfants qui nous sont confiés. Notre plate-forme pédagogique est une base qui nous aidera à consolider nos actions présentes et futures. Cette base nous permettra de voir, jour après jour, le plaisir dans les yeux de l'équipage des enfants de l'Escale, de l'Escale des Moussaillons et des Petits Poucets de notre bateau.

Le comité de rédaction de la plate-forme pédagogique:

*Vanessa Jessica, Geneviève, Marilène, Manon et Jasmin.*

# Notre bateau : notre service de garde...



# Historique

## **CPE L'ESCALE**

**L**a garderie l'Escale (maintenant le CPE l'Escale agréé bureau coordonnateur) a été fondée en juin 1980 par un groupe de parents désireux d'obtenir un service de garde éducatif et sécuritaire pour leurs enfants. Elle s'est tout de suite installée au 94 rue de la Fabrique à Sainte-Claire, dans une ancienne école que la municipalité nous loue encore aujourd'hui. À cette époque, la garderie se veut davantage un organisme communautaire où les corvées et le bénévolat des parents et des employées lui permettent de s'implanter comme organisation dynamique dans le milieu.

**A**u fil du temps, en réponse à des besoins grandissants, l'Escale augmente son permis de garde en installation passant de 28 à 34 et de 34 à 44. Au printemps 2014, le CPE l'Escale s'agrandit pour offrir 21 places supplémentaires pour un total de 65 places dont 15 places pour les poupons. Parallèlement, une nouvelle installation « l'Escale des Moussaillons » voit le jour pour répondre aux besoins de garde de la population de St-Gervais. Depuis son ouverture, l'Escale a toujours eu le souci d'offrir un maximum d'accessibilité aux familles désireuses d'avoir une place dans un service de garde reconnu : garde à temps plein, à temps partiel ou occasionnel et même remplacement des enfants absents via une liste d'enfants occasionnels.

## **L'arrivée du milieu familial**

**E**n 1997, c'est l'arrivée de la nouvelle politique familiale. L'Escale réagit immédiatement, voyant l'opportunité d'élargir l'offre de services aux parents en y ajoutant les services en milieu familial. Nous sommes donc fiers, par une résolution datée du 31 mars 1998, de faire une demande de diversification dans Bellechasse. Le Ministère nous accorde en juillet 1998, un permis de 30 places en milieu familial, nous devenons alors un centre de la petite enfance.

**L**e nombre de places, que nous évaluons insuffisant pour les besoins de notre secteur, a d'abord été déterminé en concertation entre les CPE de Bellechasse pour respecter les services déjà établis (en l'occurrence, l'agence en milieu familial de ce moment). L'ajout de ce volet de garde nous permet quand même, comme CPE, d'offrir un choix aux parents, ce qui démontre d'emblée notre ouverture à l'accessibilité et à l'actualisation de nos services en vue d'en assurer la pérennité. Pour seconder la directrice dans la gestion du milieu familial, le CPE engage une coordonnatrice pour assurer la transmission des subventions et effectuer la surveillance et le soutien pédagogique. Cet ajout professionnel s'inscrit une

fois de plus dans un cadre de développement de la qualité offerte à la petite enfance et spécialement pour favoriser l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers.

**A**u printemps 2006 , après plus de vingt-cinq années d'opération dans le réseau des services de garde, voilà que le CPE l'Escale obtient l'agrément du bureau coordonnateur de la garde en milieu familial pour le territoire de Bellechasse. Avec 398 places jusqu'en septembre 2009, nous avons ensuite vu notre agrément augmenter à 428 places à contributions réduites. Il s'agit là d'une autre belle opportunité de mettre l'expertise qui nous démarque au profit des familles de toute la MRC et des responsables de service de garde en milieu familial qui y travaillent.

### **CPE PETIT POUCKET**

**L**a garderie Le Petit Poucet a vu le jour le 24 août 1987. Tout comme l'Escale, elle a d'abord élu domicile dans les locaux appartenant à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Le Petit Poucet ce veut alors un organisme où l'implication bénévole des parents et des employées lui permettent de s'implanter comme organisation dynamique dans le milieu.

**C'**est à l'été 1992 que Le Petit Poucet déménage dans une bâtisse neuve, sis au 30 rue Commerciale à St-Charles de Bellechasse, conçue spécifiquement pour répondre aux besoins de sa clientèle.

### **L'arrivée du milieu familial**

**E**n 1999, nous faisons une demande de diversification dans Bellechasse. Le Ministère nous accorde un permis permettant d'accueillir une quarantaine d'enfants en milieu familial, nous devenons alors un centre de la petite enfance et comptons 7 milieux familiaux en plus de l'installation qui reçoit 57 enfants.

**E**n 2008, le Ministère instaure les bureaux coordonnateurs, le CPE Le Petit Poucet cesse ses activités en milieu familial et se consacre à son installation



## **Le regroupement CPE L'ESCALE et CPE PETIT POUCKET**

Au printemps 2016, les deux Corporations (CPE Petit Poucet et CPE L'Escale) ont étudié plus sérieusement la possibilité de faire un regroupement des actifs. De septembre 2016 à mars 2017, deux comités de travail des 2 corporations ont permis la création de la nouvelle structure. En avril 2017, la mise en commun des expertises de chacun des milieux a fait grandir notre corporation. Le CPE L'Escale agréé bureau coordonnateur compte maintenant 4 composantes, dont 3 installations : L'Escale, L'Escale des Moussaillons, Le Petit Poucet et le bureau coordonnateur.

## **Partenariat et concertation**

Dès le début, et de façon constante, le CPE l'Escale est préoccupé d'agir en concertation avec les organismes du milieu et d'établir des liens de partenariats solides. Pour mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, nous travaillons en collaboration avec le Centre Intégré de santé et des services sociaux, le Centre-Jeunesse, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement (CRDITED), le Centre de réadaptation de la déficience physique, la Maison de la famille, les Centres de la petite enfance de Bellechasse et ceux des MRC voisines. Nous tenons aussi à maintenir des liens et à collaborer avec tous les autres organismes qui contribuent à l'amélioration de la qualité des services à la famille comme, par exemple, les municipalités et le Centre-Femmes. Cette ouverture au partage d'expertises et l'accueil que nous réservons à ces partenaires font du CPE l'Escale une organisation particulièrement engagée dans la communauté. Le 29 avril 2003, une résolution au conseil d'administration pour la signature du protocole CSSS/CPE a été votée. Nous avons, par la suite, signé ledit protocole de façon solidaire avec tous les CPE de la MRC.

## **Les parents : une collaboration essentielle**

Issu du monde communautaire, le CPE l'Escale a constamment reconnu l'importance de la collaboration des parents utilisateurs. C'est donc depuis l'ouverture que, outre leur implication comme administrateurs au sein du conseil d'administration, leur participation est encouragée dans différents comités tels: comité de sélection du personnel, comité de financement et comité aux activités du CPE : activités et sorties spéciales des enfants, fêtes spéciales du CPE comme les anniversaires de fondation de l'Escale, la fête de la rentrée, etc.

Au printemps 2005, le conseil d'administration et les membres du personnel se sont engagés, par l'élaboration d'un plan d'action axé sur la qualité, à orienter en ce sens toutes les décisions, les façons de faire, les interventions et les acquisitions. Cette démarche d'engagement vers la qualité est en cours et se poursuivra, car elle assure à notre clientèle, une offre de service adaptée à leurs besoins. Cette collaboration des parents et du personnel est nécessaire à l'équilibre de notre organisation et fait maintenant partie intégrante de notre mission d'entreprise. Parmi ces actions, nous pouvons noter, entre autres, l'achat d'équipements ergonomiques, l'aménagement de " coins doux " pour favoriser des moments plus calmes pour les enfants qui le désirent dans la journée, modification dans notre procédure de lavage de mains pour un maximum d'efficacité, etc.

## Notre mission

*« Les enfants étant au cœur de notre mission, notre centre de la petite enfance s'engage, avec la collaboration des parents, à leur offrir un milieu éducatif accueillant, dans un climat harmonieux, où le bien-être se réalise dans le plaisir et le respect de chacun. »*

## **V**aleurs contribuant à la réalisation de notre mission

**L'autonomie:** *Habiliter l'enfant à acquérir l'autonomie afin qu'il ait la capacité de se réaliser.*

**La démocratie :** *Permettre à l'enfant de choisir, de négocier et de prendre des décisions à la lumière de ses besoins et de ses limites.*

**L'estime de soi :** *Encourager l'enfant à développer une image positive de lui-même.*

**Le lien de confiance :** *Développer une relation sécurisante entre l'enfant, sa famille et le personnel.*

**Le partenariat (parent/personnel éducateur) :** *Échanges mutuels donnant à l'enfant le sentiment de vivre dans un monde cohérent.*

**Le plaisir :** *Le plaisir engendre l'apprentissage; l'enfant doit vivre pleinement son activité sans nécessairement la réussir.*

**Le respect :** *Accepter l'enfant dans son unicité et le soutenir dans l'acquisition de comportements respectueux.*

## **L**e programme éducatif

Le CPE l'Escale met en application le programme éducatif des services de gardes du Québec « Accueillir la petite enfance ». Ce programme éducatif est un cadre de référence et guide pour le personnel éducateur.

Afin d'informer les parents sur ce programme, le CPE remet à chaque famille le dépliant : « Petit escale dans le monde de l'enfance. ». Ce dépliant informe les familles des grandes lignes du Programme éducatif des services de garde du Québec.

## Les principes de base

Les principes de base de notre plate-forme pédagogique sont les voiles permettant de faire avancer notre bateau.



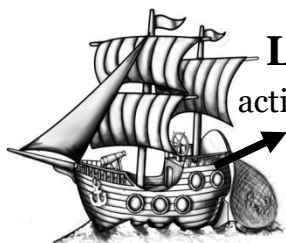
**C**haque enfant est unique : l'éducatrice responsable de l'enfant respecte son rythme, ses intérêts et ses besoins.

Dans le groupe des 18 mois, Carl va aux toilettes et Élie porte des couches. L'éducatrice respecte le rythme de chacun, leur unicité pour l'apprentissage de la propreté.



**L'**enfant est le premier agent de son développement : l'éducatrice guide l'enfant qui apprend selon ses intérêts et aptitudes en lui proposant un soutien stimulant qui le rendra plus autonome.

Mathieu se dirige vers les blocs. Il a de la difficulté avec sa construction. L'éducatrice propose des pistes de solutions pour qu'il trouve lui-même comment résoudre son problème.



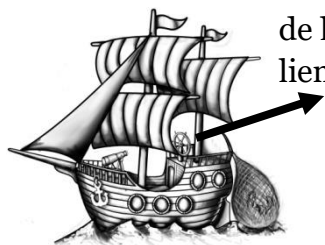
**L**e développement de l'enfant est un processus global et intégré : l'éducatrice encadre les enfants dans les activités et l'aménagement pour les amener à développer les différentes dimensions du développement.

En s'asseyant pour chanter avec ses amis, Julie apprend à attendre son tour, s'asseoir, développe son vocabulaire, respecte l'espace de l'ami à ses côtés.



**L'**enfant apprend par le jeu : toutes les dimensions du développement sont sollicitées par le jeu, ce qui amène l'enfant à découvrir à sa façon l'étendue des différentes facettes de sa personne.

Dans le carré de sable, Marie apprend à transvider en fabriquant un gâteau de sable.

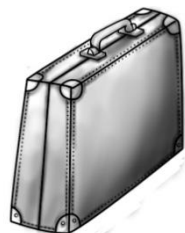


**La** collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant : un lien de confiance entre l'éducatrice et le parent rassure l'enfant et aide au développement du lien d'attachement entre lui et l'éducatrice.

Émile arrive le matin et tend les bras à l'éducatrice qui le prend et s'informe de la nuit qu'il a passée.  
Émile et l'éducatrice saluent la maman qui part travailler en toute confiance.

## L'approche écologique

Dans le programme éducatif du Ministère de la Famille et des Aînés, on y présente la théorie de l'approche écologique. Cette théorie explique que les différents environnements (l'immédiat, l'intermédiaire et le culturel) où gravite l'enfant influencent le développement de celui-ci, la façon dont il se construit et qu'il interagit avec le milieu physique et humain. Cette influence sera plus marquée de la part de ceux qui sont situés dans l'environnement immédiat de l'enfant.



En arrivant au CPE l'Escale, l'enfant a son propre bagage ; sa valise d'expériences et d'interactions humaines tirées de son environnement. Tout au long de son voyage, l'équipage du CPE ajoute d'autres outils dans cette valise en tenant compte de ce qu'elle contient déjà.

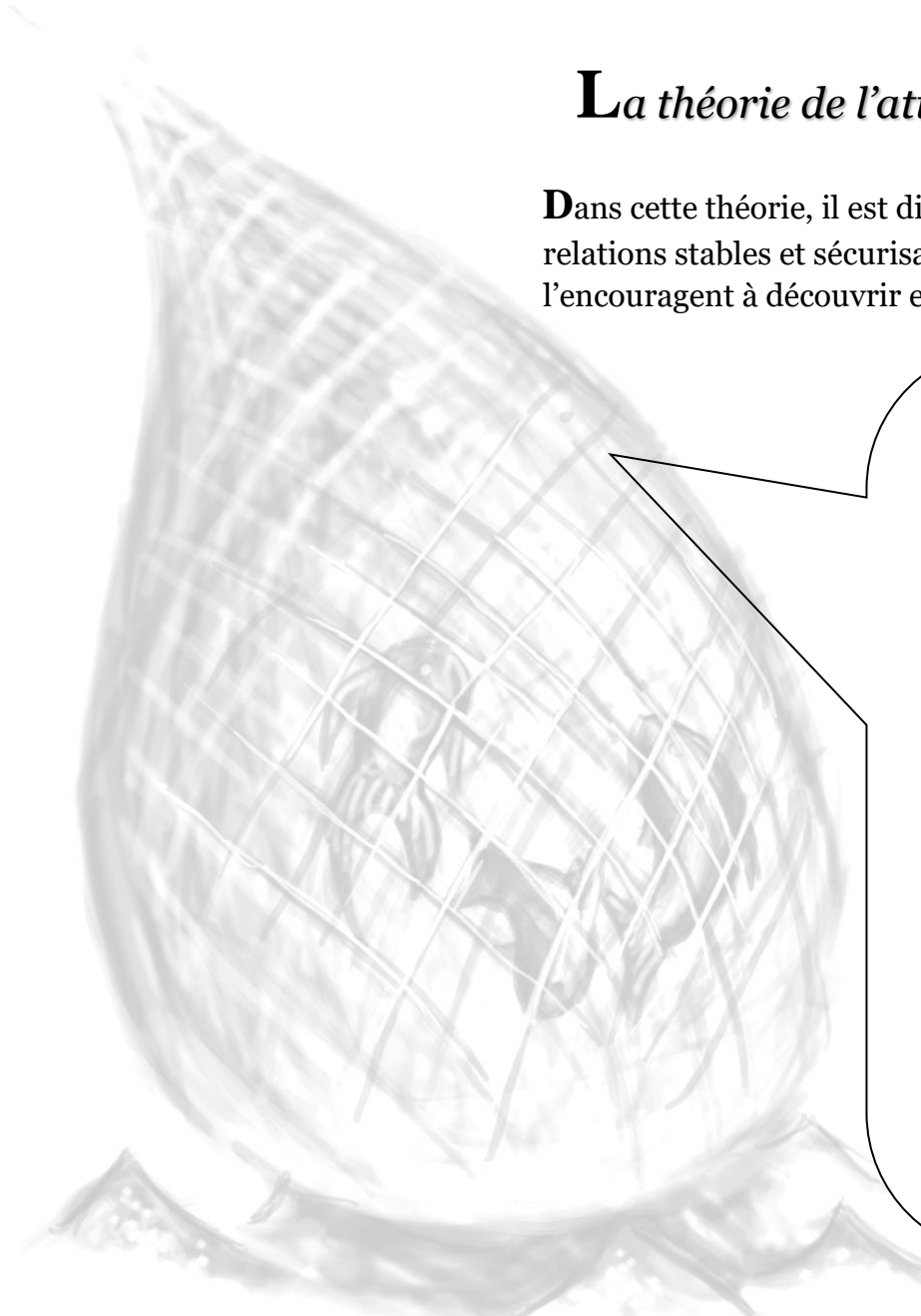
Au CPE l'Escale, nous avons un protocole d'entente entre le Centre Intégré de Santé et des Services Sociaux de Chaudière-Appalaches ; le CISSS de St-Lazare. La raison d'être de ce protocole prend racine dans la nécessité reconnue d'unir les efforts pour mieux répondre aux besoins des enfants et des familles. Le CPE l'Escale s'engage donc à réserver annuellement une ou des places pour un (des) enfant(s) ayant des besoins particuliers vivant une situation difficile ou complexe, identifié par le CSSS et ne fréquentant pas un Centre de la Petite Enfance. Les places réservées par le CSSS font l'objet d'une réévaluation annuelle en tenant compte de la capacité d'accueil du CPE l'Escale.

« Le contact, c'est l'acceptation des différences » Frédéric FritzPerls

Tout enfant est unique et a droit à des chances égales. En accord avec ce principe, le CPE l'Escale s'est doté d'une politique d'intégration des enfants à besoins particuliers. Tous les enfants ont droit à un service de garde de qualité. L'enfant présentant des besoins particuliers, comme toute personne, est un être unique ; ses besoins particuliers ne constituent qu'une caractéristique personnelle. Voir l'annexe 1 pour cette politique d'intégration des enfants à besoins particuliers.

## La théorie de l'attachement

Dans cette théorie, il est dit que le lien créé avec l'enfant, la qualité de celui-ci, les relations stables et sécurisantes favorisent le sentiment de confiance de l'enfant et l'encouragent à découvrir et à explorer le monde qui l'entoure.



Moment privilégié : Le bien-être de chaque enfant étant au cœur de notre bateau, notre centre de la petite enfance s'engage à permettre l'accès à des moments privilégiés propres aux besoins de chacun. Ainsi, l'éducatrice sera remplacée auprès de son groupe pour lui permettre de vivre un moment unique et personnalisé avec un enfant. Par exemple : lui raconter une histoire, le bercer, faire un casse-tête avec lui...

Fête d'anniversaire des enfants : Pour sa journée de fête, l'enfant reçoit un gâteau d'anniversaire. 1-2-3...souriez ! Une photo souvenir est remise à l'enfant fêté !

Intégration progressive : Dans le but de favoriser l'adaptation de l'enfant à son arrivée à la pouponnière, le CPE l'Escale propose deux démarches différentes selon les besoins et disponibilités des parents (voir annexe 2).

## *La convention de bientraitance*

### La convention de bientraitance :

Document ressortant les droits et les besoins des enfants fréquentant les CPE de Bellechasse et Lac-Etchemin. Le personnel permanent s'est engagé à respecter la convention.

### Mémoire d'une éducatrice :

2<sup>e</sup> volet de la convention, il s'agit d'un document de travail pour les éducatrices qui permet, en outre, d'assurer un suivi constant de l'application de la convention et qui permet de maintenir l'engagement de l'éducatrice.

### Convention de bientraitance de la théorie vers la pratique :

Ce 3<sup>e</sup> volet renferme le fruit des échanges et des réflexions des éducatrices des CPE de Bellechasse et du Lac-Etchemin concernant l'application de la convention sur le terrain.



## **L'intervention**

**A**fin de favoriser le développement global de chaque enfant, le CPE l'Escale utilise le style d'intervention démocratique pour guider son bateau. Ainsi, les actions éducatives posées s'amarrent à ce style d'intervention. L'enfant peut ainsi être autonome dans ses jeux, ses communications et ses apprentissages, avoir une bonne estime de lui, se faire respecter, respecter les autres et surtout avoir du plaisir !

**N**os actions éducatives permettent à l'enfant de :

- Faire des choix
- Prendre des décisions
- Être autonome dans la résolution de conflits, dans l'énoncé de ses besoins et leurs satisfactions

**D**ans ses interventions, l'éducatrice utilise le « je » pour s'adresser à l'enfant tout en se plaçant à sa hauteur.

**L'**intervention positive et l'intervention préventive sont au cœur de ces actions éducatives.

### **L'intervention préventive**

« Agir avant de réagir »

**E**n accord avec ce principe, l'éducatrice prend le temps d'observer son aménagement, ses règles de vie, son programme d'activités, son groupe d'enfants, afin d'amener l'enfant à vivre de nombreux moments de réussite.

## L'intervention positive

- Énoncer la consigne de façon positive
- Nommer le geste à poser
- Conséquence logique pour l'enfant
- Intervenir sur le comportement (pas sur la personne)
- Respecter les 5 C dans l'énoncé des consignes :

<b>Claire</b>	<b>Les comportements attendus sont nommés à l'enfant avec des mots qu'il connaît et qu'il comprend.</b>
<b>Connue</b>	<b>L'enfant sait à l'avance la règle attendue et les conséquences prévues s'il décide de ne pas respecter la règle.</b>
<b>Constante</b>	<b>L'adulte a les mêmes exigences pour les mêmes situations d'une fois à l'autre.</b>
<b>Cohérente</b>	<b>Il y a un lien logique entre la consigne demandée et la conséquence donnée suite au non-respect de celle-ci.</b>
<b>Convergente</b>	<b>Les divers adultes (éducatrices, remplaçantes) s'entendent sur les comportements attendus de l'enfant. Ils ont le même but commun.</b>

## Programme Brindami :

Au CPE l'Escale, le programme Brindami fait partie des outils d'interventions privilégiés. Ce programme de promotion des comportements sociaux est conçu pour les enfants de 2 à 4 ans. Il vise particulièrement le développement d'habiletés sociales de base (prendre contact, faire des demandes et accepter le contact des autres), d'habileté de communication (écouter l'autre, identifier et exprimer les émotions) et d'habiletés d'autocontrôle (attendre son tour, se calmer, tolérer une frustration).



## Les dimensions du développement des enfants

Le développement de nos matelots est composé de 5 dimensions spécifiques :

**Cognitive** : L'enfant explore et comprend son milieu en manipulant : empile, emboîte, classe... Il utilise son raisonnement, fait des déductions et se situe dans l'espace/temps. Il résout des problèmes par des stratégies (essai-erreur, expérimentation...)

**Langagière** : L'enfant exprime ce qu'il vit, pense et ressent avec des gestes et des mots. Il communique plus aisément avec son entourage. Les chansons, les comptines, les histoires, les jeux de rôles font partie de son quotidien.

**Sociale et morale** : L'enfant entretient des relations souples et harmonieuses avec les autres. Il coopère, partage et fait des compromis. Ex. : respect des règles de conduite, attend son tour, prend soin d'un plus petit...)

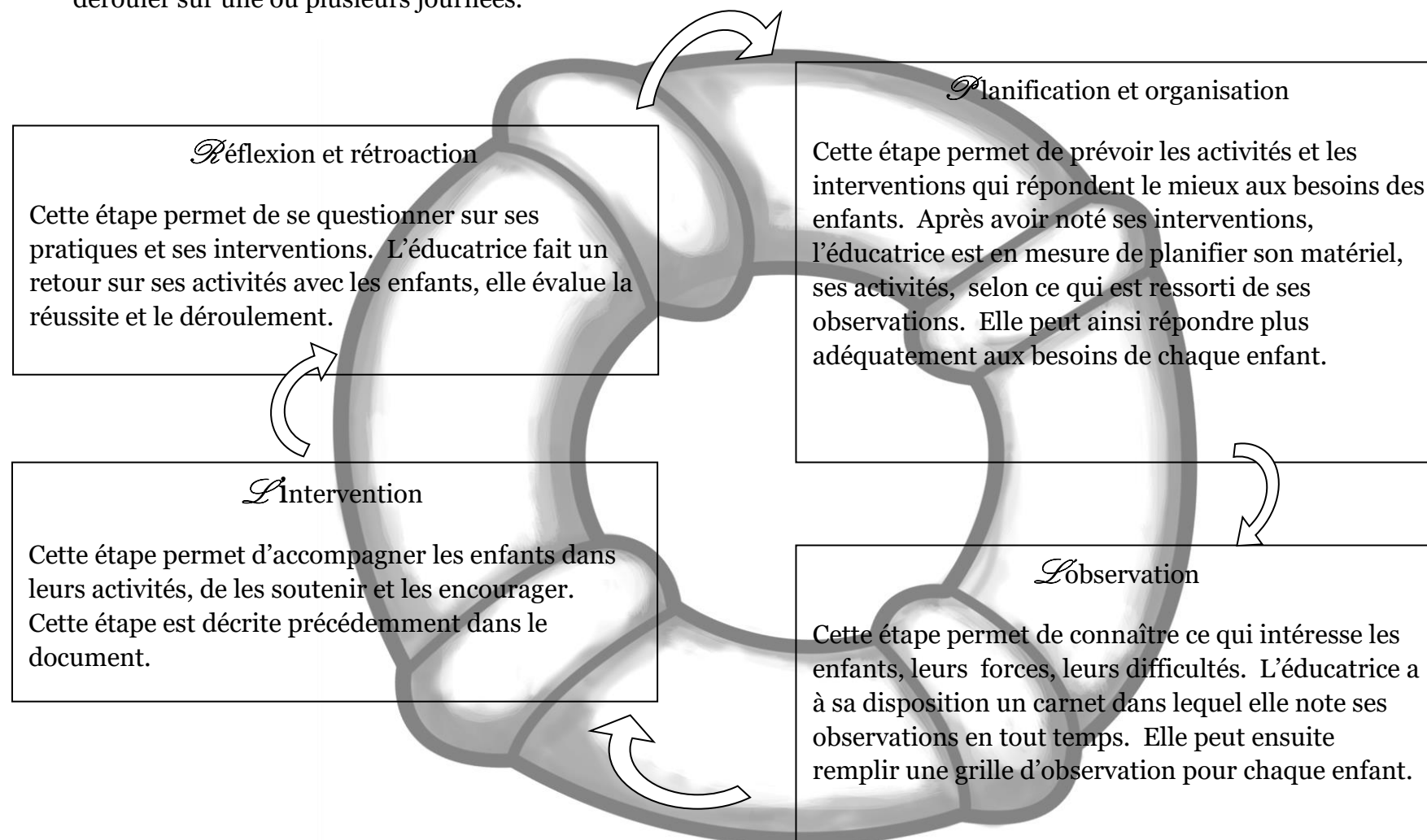
**Affective** : L'enfant exprime et contrôle ses émotions. Il accepte les changements et les transitions. Il construit son estime de soi, son identité personnelle et sexuelle. Il développe son sentiment de confiance et de sécurité.

**Physique et motrice** : L'enfant rampe, marche, saute, grimpe, manipule, enfle, découpe, dessine... Il développe son autonomie et sa coordination : mange, s'habille, va à la toilette...



## *L'intervention éducative; notre bouée de sauvetage*

L'intervention éducative comprend les étapes qui permettent de planifier, d'organiser, d'intervenir et d'évaluer une activité ciblée. C'est un processus qui comporte 4 étapes. L'ensemble du processus peut se faire en quelques minutes ou se dérouler sur une ou plusieurs journées.



## **A** *adaptation et intégration de l'enfant à la vie en collectivité (Annexe 2)*

### **L'accueil**

Le CPE doit devenir un milieu de vie intéressant pour l'enfant. Il a besoin de s'y sentir en sécurité. Plusieurs recherches à l'instar du programme éducatif des centres de la petite enfance nous confirment que l'enfant devrait vivre le moins de changement possible afin de solidifier sa confiance dans son environnement ainsi que vis-à-vis des personnes qui s'en occupent.

Afin de faciliter l'intégration d'un nouvel enfant, nous préconisons une entrée progressive selon la disponibilité du parent. Une bonne intégration aura des retombées immédiates et un effet durable sur le sentiment de sécurité de l'enfant de même que sur son estime de soi.

Les avantages de l'entrée progressive s'appuient sur la croyance que l'enfant a besoin de temps pour s'approprier son nouveau milieu et s'y sentir à l'aise. Cette période d'adaptation diminue le niveau de stress que l'enfant doit inévitablement vivre. Aussi le parent profitera de cette période pour établir son lien de confiance avec le personnel, en particulier avec l'éducatrice responsable de son enfant. L'enfant, de son côté, solidifiera d'autant mieux son propre lien avec l'éducatrice du fait qu'il sera témoin de la complicité entre son parent et celle-ci.

### **Moyens concrets**

- Accueil chaleureux de l'enfant et ses parents
- Casier de l'enfant identifié
- Repères familiaux, objets réconfortants, doudou, suce, photos
- Responsabilités adaptées aux capacités des enfants
- Horaire imagé de la journée dans le but de rassurer
- Coin calme à la disposition de l'enfant qui en ressent le besoin

Nous organisons des activités enrichissantes et significatives pour l'enfant afin de lui faire vivre de belles expériences dans la communauté. (Activité avec les aînés, visite à la bibliothèque, participation aux festivités hivernales, baignade aux jeux d'eau...) Pour favoriser l'accueil des parents et leur collaboration, nous organisons des activités familiales. (Fête de la rentrée, participation aux sorties spéciales, collation de la famille...)

## **F**avoriser les saines habitudes alimentaires *(Voir politique alimentaire)*

### **L'alimentation**

Nous avons élaboré un menu santé, conforme au Guide alimentaire canadien. Ce menu a été conçu par nos cuisiniers et la direction pour s'assurer d'offrir des aliments nutritifs, sains et de qualité. De plus, nos collations et repas sont variés. Nous favorisons des aliments faibles en gras et ayant une forte teneur en fibres (poisson, légumineuses, riz pâtes, pain à grains entier). Le lait est toujours servi le midi et l'eau est offerte en tout temps. Le CPE s'est doté d'une politique alimentaire qui sert de guide au personnel dans ses interventions avec l'enfant pour que les repas et collations deviennent des moments agréables et éducatifs. Cette politique est accessible sur notre site web et remise aux parents à l'inscription.

### **Grandes lignes**

- L'éducatrice sert de modèle aux enfants, elle prend le temps de s'asseoir et de manger avec les enfants
- L'éducatrice favorise une ambiance détendue à table et profite de ce moment pour échanger calmement avec les enfants
- L'éducatrice adopte une attitude positive devant la nouveauté : elle encourage les enfants à goûter et à découvrir les aliments

Au CPE, des mesures sont prises afin d'assurer la sécurité des enfants allergiques ou intolérants. Pour cette raison, nous avons pris la décision d'exclure les arachides et tout produit pouvant en contenir. Le CPE offrira à l'enfant souffrant d'allergie un repas correspondant à la diète prescrite par le médecin.

### **Sécurité et procédure**

- L'identité des enfants souffrant d'allergies ou d'intolérances est connue par l'ensemble du personnel en plus d'être affichée dans la cuisine et dans les locaux.
- Toute nourriture en provenance de la maison est interdite au CPE.
- Les menus sont affichés à l'entrée du CPE et disponible sur notre site web pour informer et sensibiliser les parents à l'importance d'offrir aux enfants des aliments variés.

### **Rôle de la personne responsable de la cuisine au CPE**

- Elle présente et explique le menu au personnel
- Elle anime, à l'occasion, des activités culinaires auprès des enfants
- Elle limite l'ajout du sel et du sucre dans les recettes.
- Elle fait une cuisine créative à l'occasion des fêtes annuelles et événements spéciaux.

## ***F*avoriser le développement de saines habitudes de vie**

Selon les directives canadiennes en matière d'activité physique, pour favoriser une croissance et un développement sains :

- Les nourrissons (de moins de 1 an) devraient être physiquement actifs plusieurs fois par jour particulièrement par l'entremise de jeux interactifs au sol.
- Les tout-petits (de 1 an à 5 ans) devraient faire au moins 180 minutes d'activité physique, peu importe l'intensité, réparties au cours de la journée y compris une variété d'activités dans divers environnements.
- Favoriser des activités qui permettent de développer les habiletés motrices
- S'adonner chaque jour à encore plus d'activité physique entraîne plus de bienfaits.

### **Ces saines habitudes de vie sont véhiculées tout au long du séjour de l'enfant au CPE**

**B**ien qu'au CPE les enfants soient encouragés à bouger, nous croyons qu'il est essentiel que les parents participent à l'activité physique de leur enfant afin d'atteindre les objectifs fixés par les directives canadiennes. Afin de sensibiliser les familles à adopter un mode de vie physiquement actif, nous transmettons, par courriel ou papier, des mémos sur le sujet et des invitations d'événement municipaux. (Cours, festivals...)

Au cours des transitions ou encore pendant nos activités quotidiennes, bouger, manger sainement et prendre soin de soi sont des priorités. Quand la météo le permet, des périodes de jeux extérieurs obligatoires sont intégrées à l'horaire quotidien et permettent d'explorer et d'expérimenter différentes formes d'activités psychomotrices. (Raquettes, glissade, marche, course, vélo, jeux de ballon...)

### **Le matériel de jeu**

L'organisation des aires de jeu nécessite du matériel adéquat, varié, stimulant, polyvalent et en quantité suffisante. Il est sécuritaire et en bon état, et il est renouvelé régulièrement afin de soutenir l'intérêt des enfants. Ce matériel est à portée de main des enfants afin de développer leur autonomie. Seuls les objets dont l'utilisation demande une supervision étroite de l'éducatrice sont hors de leur portée.

### **L'aménagement de la cour extérieure**

Nos espaces de jeux sont inspectés par des professionnels, comme le prescrit la réglementation du Ministère. Des rapports de vérification sont complétés hebdomadairement et mensuellement par un membre du personnel.

\*Voir « La structuration des lieux, l'aménagement du CPE à la page 30.

Le personnel participe à des formations sur la motricité et l'alimentation.

Nous avons aussi accès à plusieurs outils pédagogiques pour bien intégrer ces nouvelles connaissances, afin de pouvoir inculquer ces bonnes habitudes de vie aux enfants, nous devons nous-mêmes être des modèles.

**En cours d'année, nous planifions également des activités sur la prévention des incendies et la santé.**



## À l'intérieur de notre bateau... la pédagogie !

- Les éducatrices (groupes 18 mois et plus) disposent de 2 heures aux 2 semaines et les éducatrices des pouponnières disposent de 1h15 et 1h30 aux 2 semaines pour planifier les semaines à venir.
- Un bureau est spécialement réservé à la pédagogie. Le matériel nécessaire est disponible.
- La direction supervise, soutien et conseille les éducatrices dans l'application du programme pédagogique.
- Un dossier éducatif est conservé pour chaque enfant (références aux professionnels, développement de l'enfant, rapport de professionnels, plan d'intervention...)
- De plus, plusieurs trousseaux pédagogiques sont à la disposition du personnel, ainsi que des outils de planification :



Aide-moi à vivre un bon sommeil	Trousse de prévention des incendies
Aide-moi à gérer mes colères	Trousse : Carrousel de la sécurité routière
Aide-moi à reconnaître mes émotions	Trousse : Prévention de l'intimidation au préscolaire
Aide-moi à ne plus mordre	L'essentiel de la nutrition des tout-petits
Aide-moi lors d'une séparation ou un divorce	Les sciences c'est un jeu d'enfant
Aide-moi à me relaxer, à me calmer	Trousse : J'ai la bougeotte
Aide-moi dans mon apprentissage de la propreté	Mon coffret d'histoire en mouvement
Trousse : Je parle un peu, beaucoup, passionnément !	Trousse : Les petites mains s'amuse
Trousse : Les enfants du monde	Trousse : Mini Gigotte
Trousse : Les moments de vie	Trousse : 1.2.3...Yoga
Trousse : À belles dents	Trousse : J'ai 4 ans et je bouge les doigts
Trousse : Les microbes	Matériel psychomoteur

Annuellement, chaque éducatrice assiste à une ou des formations, selon ses besoins et ses intérêts. Un compte rendu de chaque formation est livré à chaque réunion d'équipe.

- Nous avons un comité pédagogique composé de quatre personnes. Leurs projets sont déterminés au fil de l'année selon les besoins.
- Nous disposons d'une bibliothèque de références à consulter au besoin. (Livres d'histoire avec un thème précis, livres d'activités thématiques, livres de référence...).



## Structuration des activités

Toutes les activités sont définies en fonction des observations de l'éducatrice.

Suite à ses observations, l'éducatrice planifie de sortir du matériel à transvider pour Antoine qui jette son assiette par terre depuis le début de la semaine.

Chaque activité proposée vise le développement global et l'acquisition des saines habitudes de vie. Ces dernières se regroupent dans les saines habitudes alimentaires, l'exercice physique et l'hygiène.

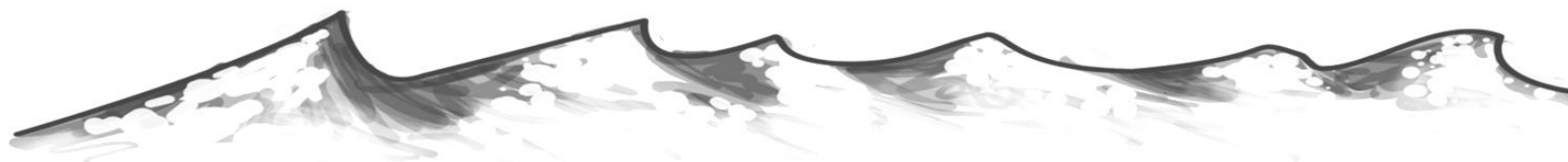
Voici la description des types d'activités offerts :

### Ateliers libres

- Bacs de jeux
- Ateliers proposés par l'éducatrice
- L'enfant choisit un atelier ou un jeu libre selon son intérêt
- L'éducatrice choisit les activités en fonction de ses observations, des intérêts des enfants et aussi en fonction des 5 dimensions.

### Jeux libres

- L'enfant choisit un jeu selon son intérêt et selon le matériel disponible dans les coins du local
- L'éducatrice profite de l'occasion pour observer et offrir son soutien à l'enfant.



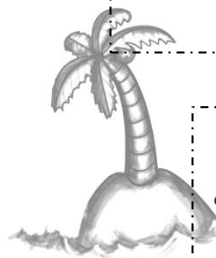
### Jeux extérieurs pour la période estivale

- Ateliers extérieurs sont proposés
- Pique-nique
- Activité spéciale à chaque jour
- Jeux d'eau dès que la température le permet.



### Jeux extérieurs

- L'enfant peut choisir son jeu selon son intérêt
- Activités spéciales selon les thèmes.  
Exemples : Workout hivernal, Carnaval



### Activités dirigées

- L'éducatrice anime une activité qu'elle a choisie selon ses observations
- L'enfant est libre d'y participer ou non
- L'activité a un objectif visé au niveau du développement global.

### Activités en grand groupe

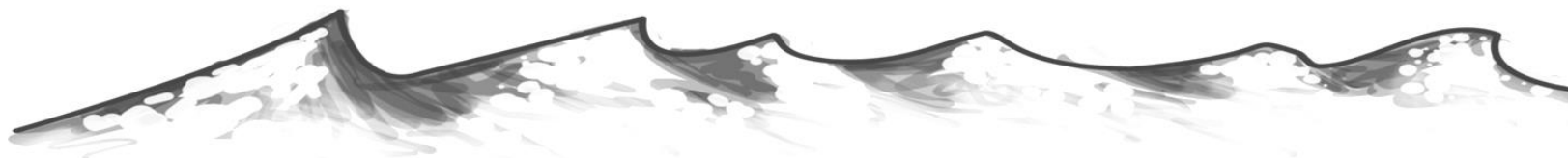
- Verger
- Cabane à sucre
- Aréna
- Fête de la rentrée avec animation
- Bal de finissants
- Fête de Noël
- Collation avec la famille lors de la Semaine de la Famille
- Sortie de fin d'année
- Halloween
- Journée de la terre
- Soulèvement des grands événements du CPE (25 ou 30 ans d'existence)



### Les activités vécues à la pouponnière

À la pouponnière, des jeux touchant à toutes les dimensions sont disponibles en tout temps et à la portée des enfants. Tous les jours, nous proposons des activités variées touchant généralement le thème du mois et les enfants sont libres d'y participer.

Le rythme biologique de chaque poupon est respecté. Nous avons une routine spécifique qui aide le poupon à se repérer dans le temps.



## **H**oraire type d'une journée au C.P.E. L'Escale

7h00 à 9h00 : Accueil et jeux libres

9h00 à 9h30 : Chansons, lavage des mains et collation

9h30 à 10h00 : Activités dirigées ou semi-dirigées et /ou ateliers libres

10h00 à 10h30 : Rangement, toilettes, habillage

10h30 à 11h15 : Jeux extérieurs ou en cas de pluie : jeux dans la salle de psychomotricité

11h15 à 11h30 : Préparation pour le dîner, lavage des mains

11h30 à 12h45 : Dîner, toilettes, histoire

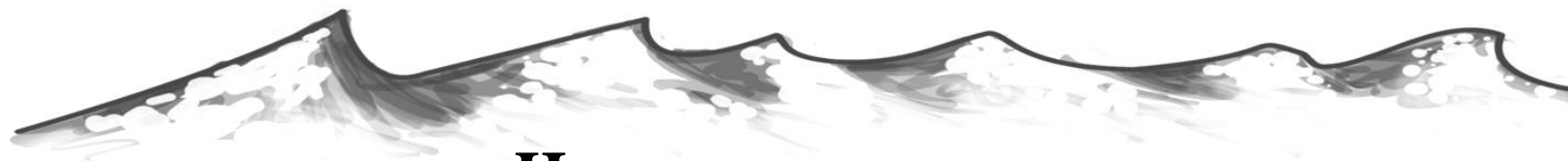
12h45 à 14h30 : Sieste

14h30 à 15h00 : Réveil progressif. Les enfants qui se lèvent en premier jouent calmement dans leurs locaux

15h30 à 16h00 : Jeux libres ou salle de psychomotricité ou jeux extérieurs.

16h00 à 18h00 : Jeux libres et départ graduel des enfants





## **H**oraire *type de la pouponnière*

Arrivée des enfants de 7h à 8h45 (l'accueil des poupons se fait dans le local de la pouponnière uniquement)

8h30 à 9h30 : Rangement, changement de couches et collation

9h00 à 9h30 : Sieste de ceux qui dorment en avant-midi

10h00 : Habillage et sortie extérieure, si la température le permet

10h45 : Déshabillage, lavage des mains

11h00 : Dîner

11h30 : Laver les mains et jeux libres

12h00 : Changement de couches et sieste

14h00 : Jeux libres pour les poupons qui se lèvent

14h45 : Changement de couches

15h00 : Collation

16h00 : Jeux libres et/ou jeux extérieurs



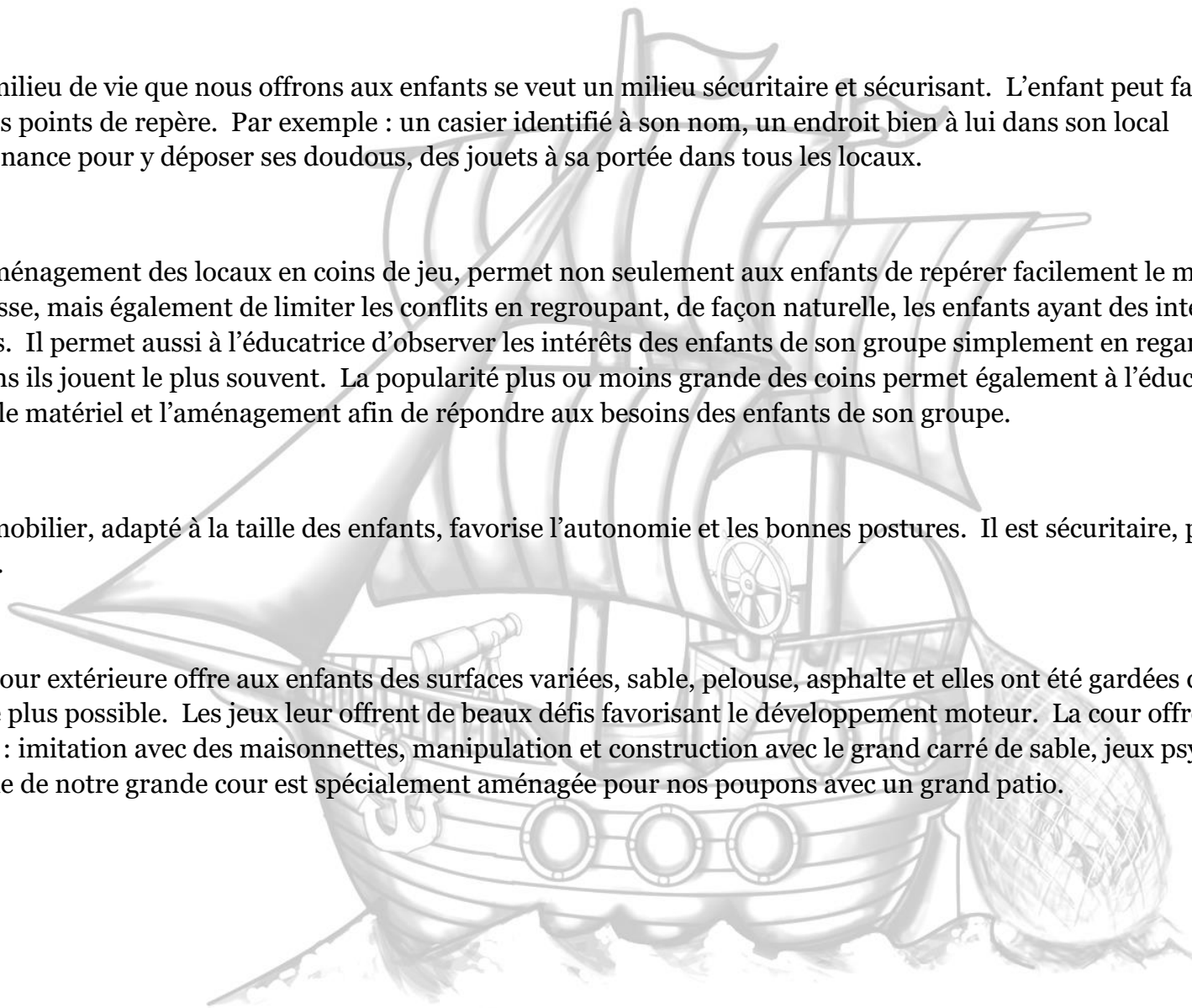
## *Structuration des lieux, l'aménagement du CPE*

**L**e milieu de vie que nous offrons aux enfants se veut un milieu sécuritaire et sécurisant. L'enfant peut facilement établir des points de repère. Par exemple : un casier identifié à son nom, un endroit bien à lui dans son local d'appartenance pour y déposer ses doudous, des jouets à sa portée dans tous les locaux.

**L'**aménagement des locaux en coins de jeu, permet non seulement aux enfants de repérer facilement le matériel qui les intéresse, mais également de limiter les conflits en regroupant, de façon naturelle, les enfants ayant des intérêts communs. Il permet aussi à l'éducatrice d'observer les intérêts des enfants de son groupe simplement en regardant dans quels coins ils jouent le plus souvent. La popularité plus ou moins grande des coins permet également à l'éducatrice d'ajuster le matériel et l'aménagement afin de répondre aux besoins des enfants de son groupe.

**L**e mobilier, adapté à la taille des enfants, favorise l'autonomie et les bonnes postures. Il est sécuritaire, propre et attrayant.

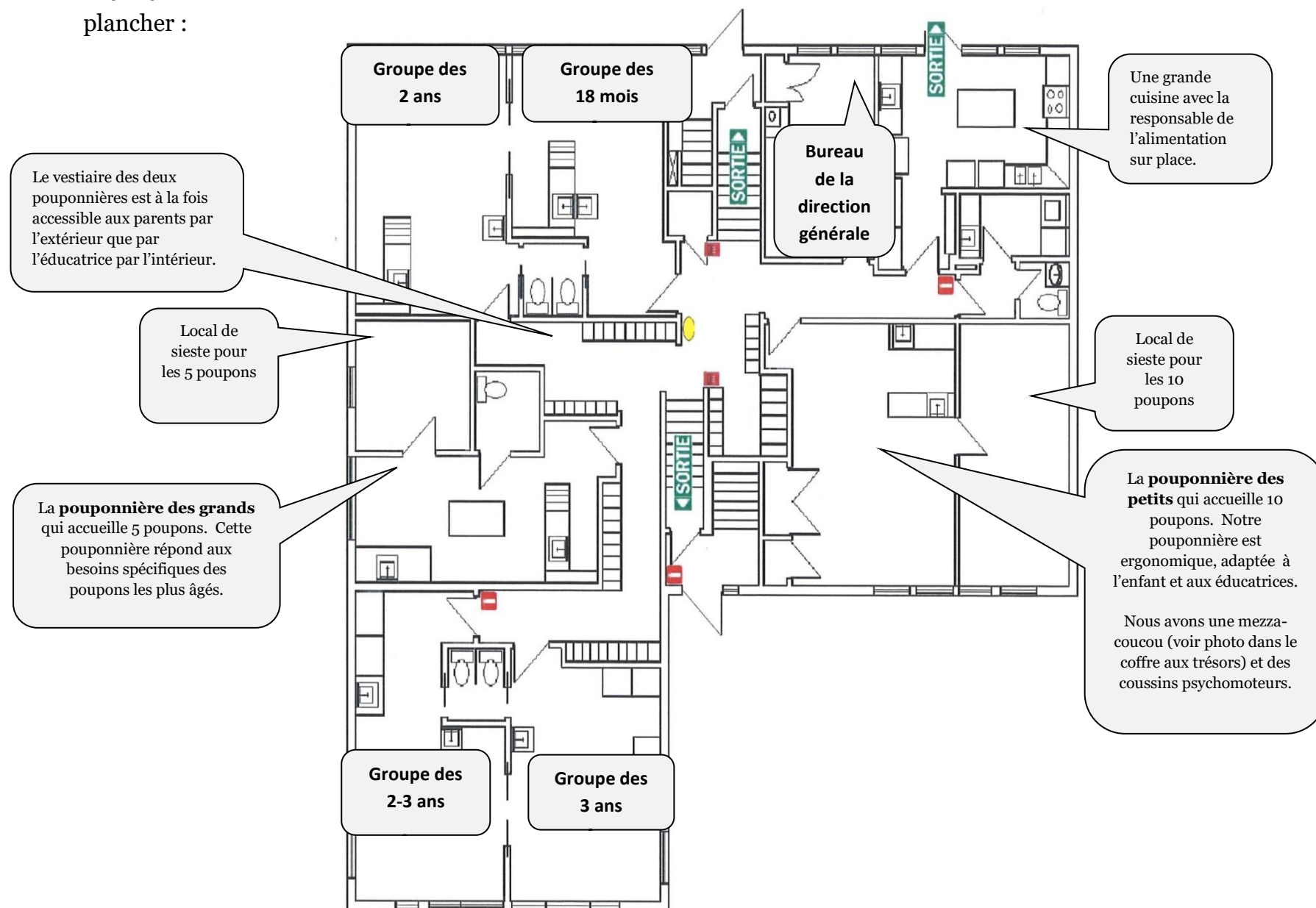
**L**a cour extérieure offre aux enfants des surfaces variées, sable, pelouse, asphalte et elles ont été gardées dans leur état naturel le plus possible. Les jeux leur offrent de beaux défis favorisant le développement moteur. La cour offre, elle aussi des coins : imitation avec des maisonnettes, manipulation et construction avec le grand carré de sable, jeux psychomoteurs. Une partie de notre grande cour est spécialement aménagée pour nos poupons avec un grand patio.



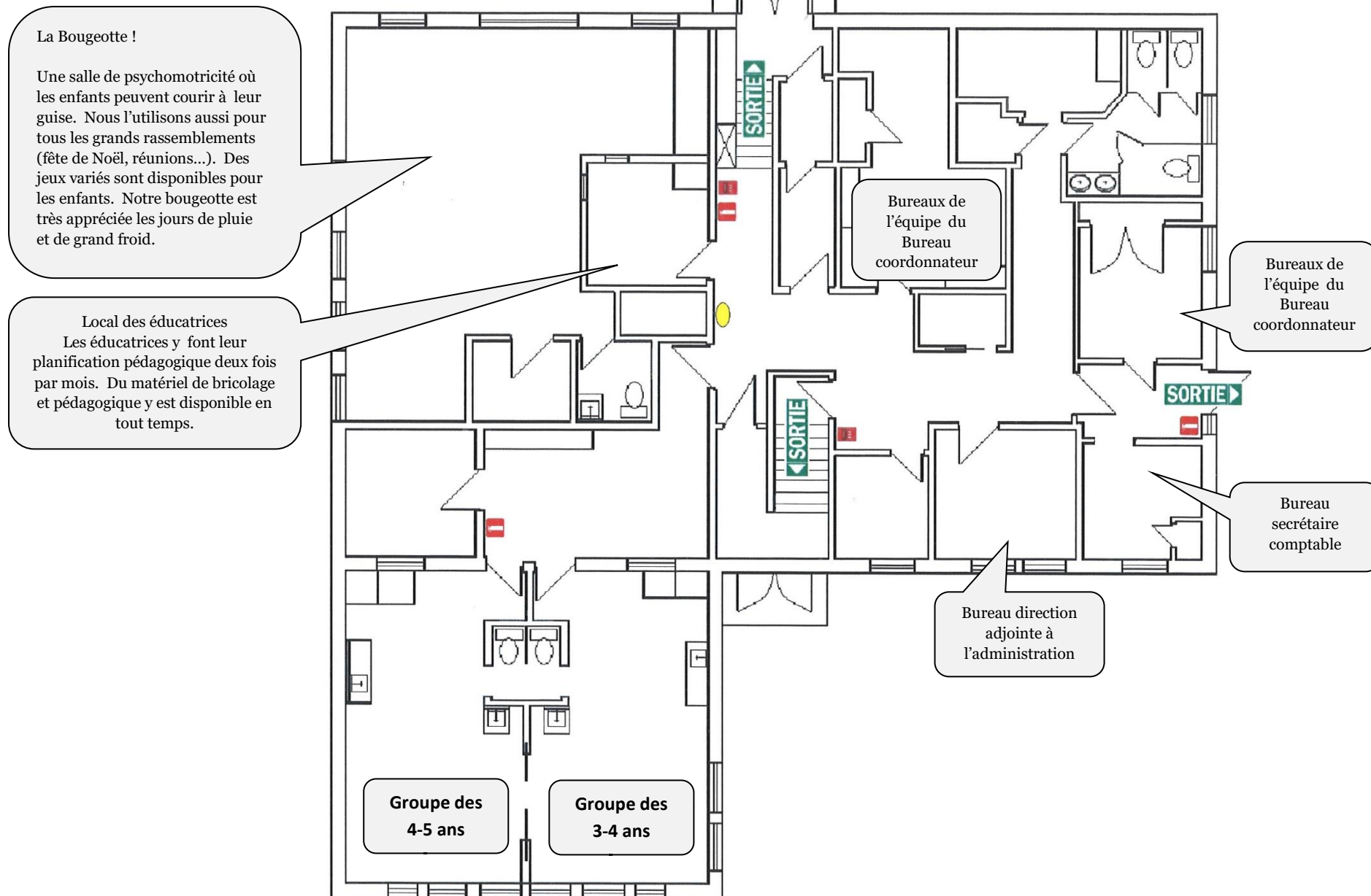
## Ste-Claire

Premier  
plancher :

## L'Escale



## Ste-Claire sous-sol:

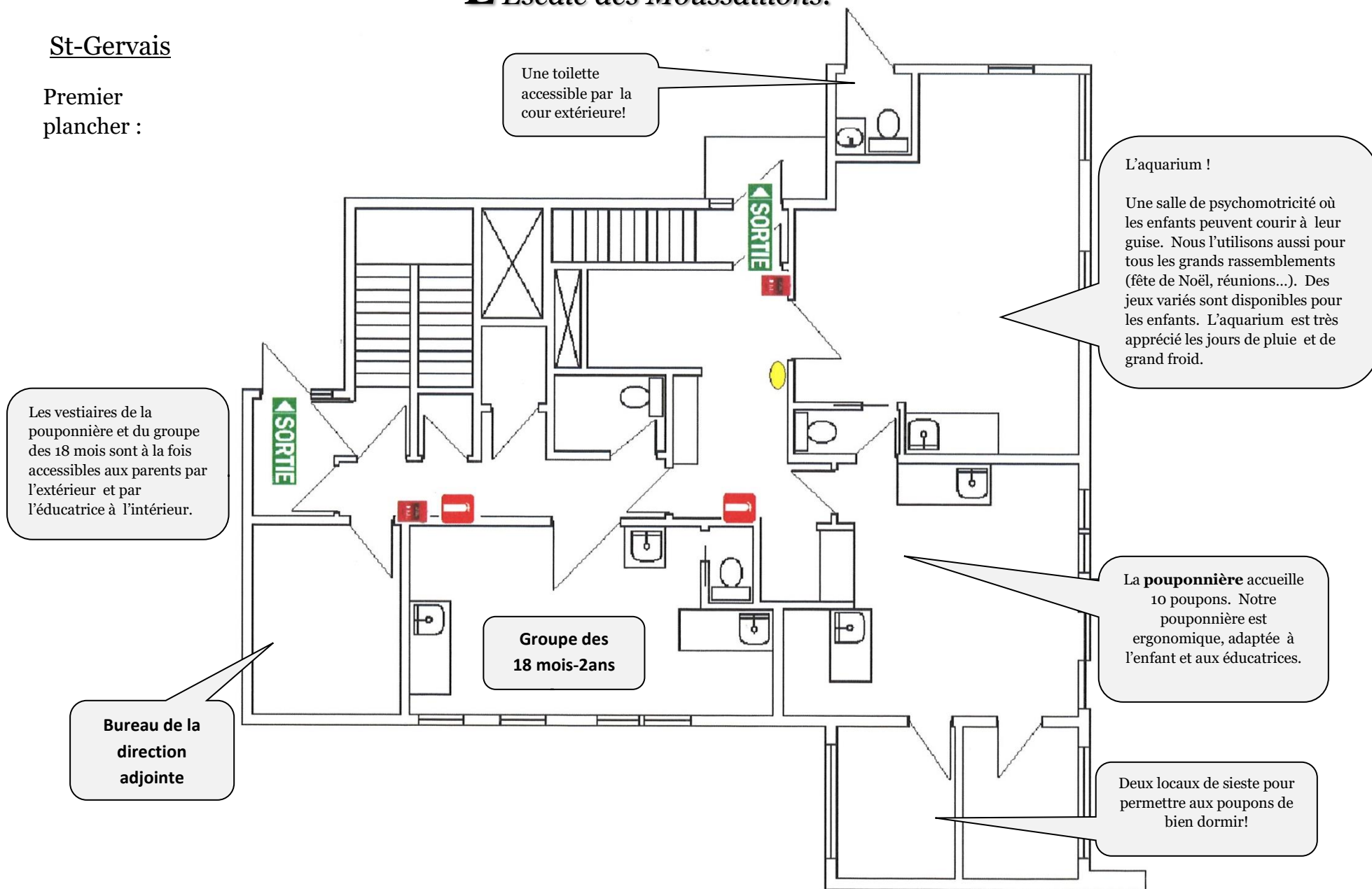




# L'Escale des Moussaillons!

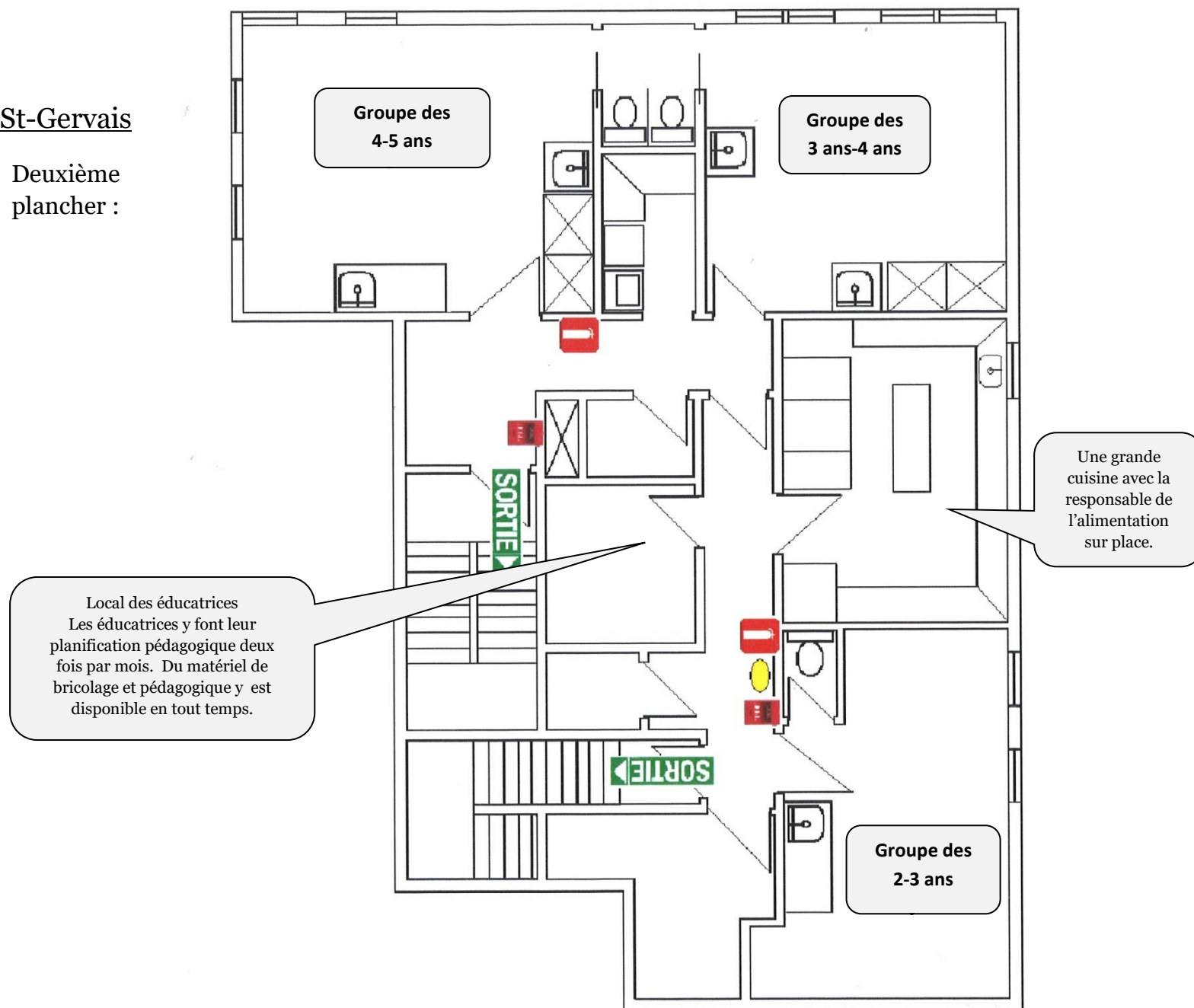
## St-Gervais

Premier  
plancher :



## St-Gervais

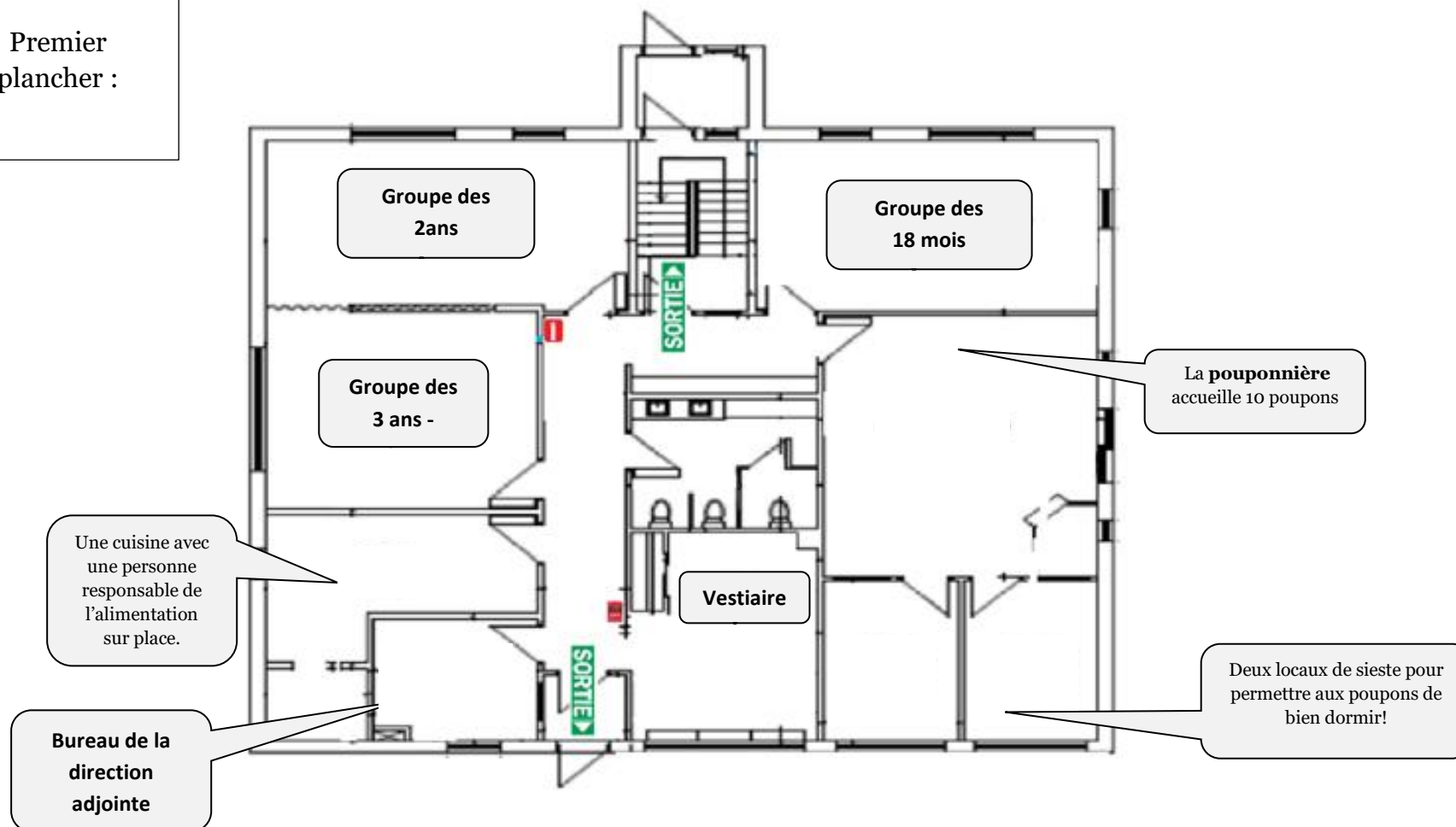
Deuxième  
plancher :



# Le Petit Poucet!

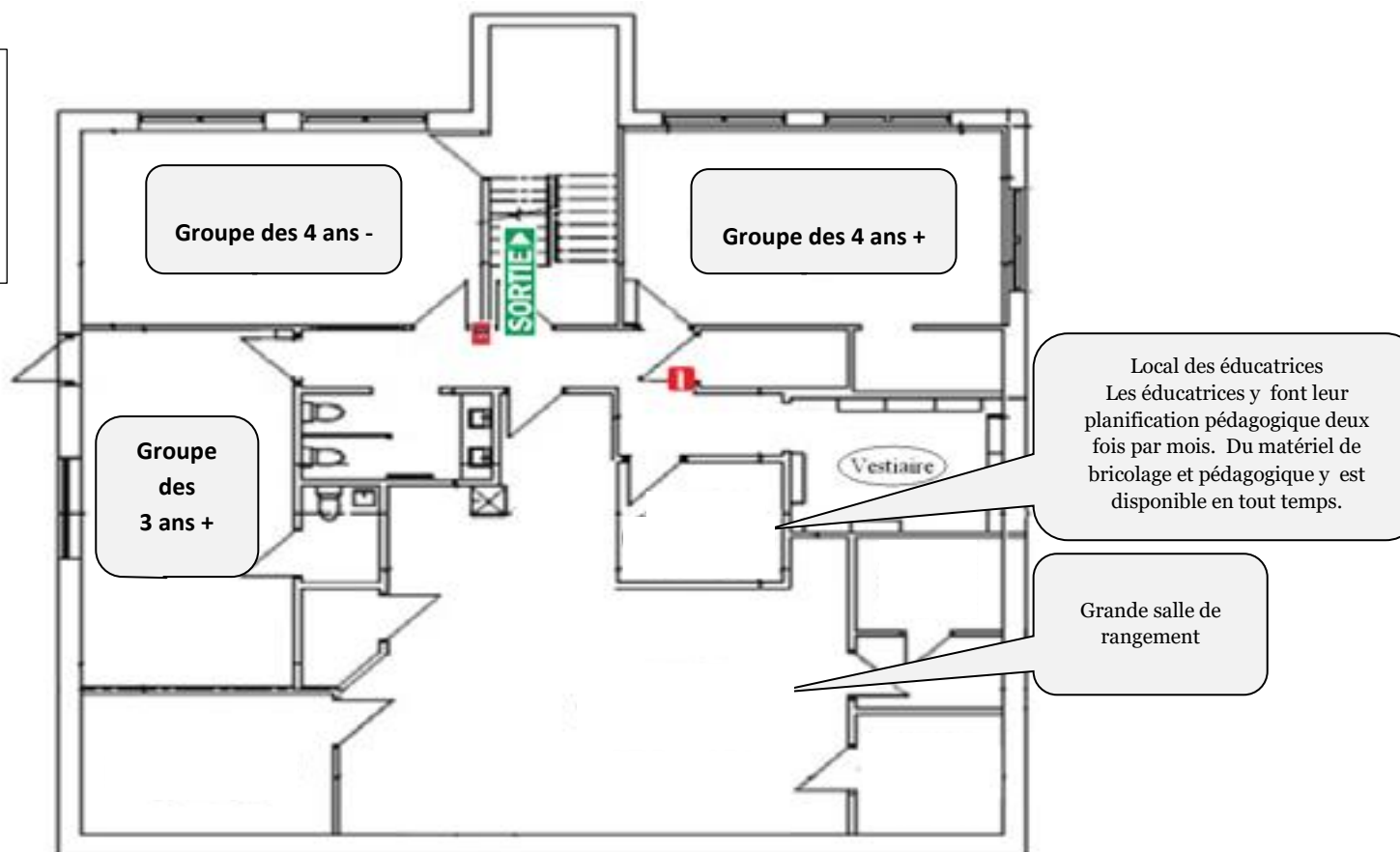
## St-Charles

Premier plancher :



St-Charles

Deuxième  
plancher :



## *Aménagement de la cour extérieure du CPE l'Escale*

Un grand patio pour les poupons



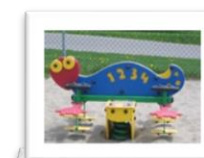
Une partie de la cour est spécialement aménagée pour nos poupons



Un grand carré de sable avec un toit



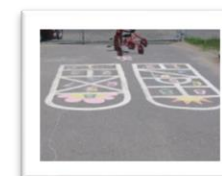
Une maisonnette avec table, vaisselle et plancher de sable



Jeux psychomoteurs (glissade, échelle, escaliers, baleine à ressort, balançoires à ressort)



Une piste cyclable asphaltée



Jeux de marelle



1 panier de basketball



Un grand espace de rangement pour les vélos et les bacs.



## *Aménagement de la cour extérieure de l'Escale des Moussaillons*



Une partie de la cour est spécialement aménagée pour nos poupons.

La cour des poupons est accessible par une porte-patio.

Un module de jeu et un carré de sable sont présents dans la cour des poupons



Un grand carré de sable avec un toit



Un module de jeu permettant de grimper et de glisser

Une piste cyclable asphaltée

Balançoires

Tables de pique-nique



## *Aménagement de la cour extérieure du Petit Poucet*



Un grand patio pour les poupons

Un grand carré de sable avec un toit

Des maisonnettes

Jeux psychomoteurs

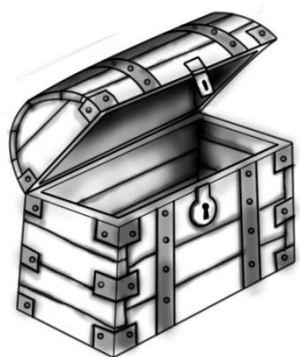
Une piste cyclable asphaltée

Balançoires

Deux modules de jeu permettant de grimper et glisser

Un grand espace de rangement pour les vélos





*Notre coffre aux trésors...quelques-unes de nos richesses !*



Notre **site internet !**

[www.cpelescale.com](http://www.cpelescale.com)

Bal de **finissants**  
pour  
les 4 ans !

**La Bougeotte à Ste-Claire !**



**L'aquarium à St-Gervais !**

**Aides-éducatrices et  
préposées**

Accueil de **stagiaires!**



La **mezza-coucou**



*Politique d'inclusion des enfants à besoins particuliers en installation  
CPE L'ESCALE*

*« Le contact, c'est l'acceptation des différences »*

*Frédéric Fritz Perls*

## **1. But**

Tout enfant est unique et a droit à des chances égales

En accord avec ce principe, le CPE l'Escale favorise et encourage l'intégration d'enfant à besoins particuliers dans son service de garde.

Le présent document définit les rôles de tous les intervenants et les modalités d'intégration afin d'offrir à l'enfant, un milieu de garde de qualité qui répond à ses besoins particuliers.

## **2. Par *Enfant présentant des besoins particuliers\**, nous entendons:**

- Enfant handicapé : Tout enfant limité dans l'accomplissement d'activités normales et qui, de façon significative et persistante, est atteint d'une déficience physique ou mentale ou qui utilise régulièrement une orthèse, une prothèse ou tout autre moyen pour pallier son handicap.
- Déficience : Une perte, une malformation ou une anomalie d'un organe, d'une structure ou d'une fonction mentale, psychologique ou anatomique.
- Limitation fonctionnelle ou incapacité : Une restriction ou une diminution des capacités dans l'accomplissement d'une activité considérée comme normal pour un enfant de cet âge.

*\*Dossier pour l'intégration d'un enfant handicapé en service de garde du Ministère de la Famille et des Aînés*

### **3. Principes directeurs**

#### **➤ Les parents jouent un rôle primordial**

Premiers responsables de leur enfant, les parents constituent une ressource privilégiée pour son intégration. Ils sont les principaux informateurs et conseillers du service de garde pour assurer la continuité des interventions. Ils doivent être consultés et pouvoir exprimer leurs attentes en plus de prendre part aux décisions qui concernent leur enfant.

#### **➤ Chaque enfant est unique et a droit à des chances égales**

Tous les enfants ont droit à un service de garde de qualité. L'enfant présentant des besoins particuliers, comme toute personne, est un être unique; ses besoins particuliers ne constituent qu'une caractéristique personnelle. Le respect des différences et de l'unicité implique nécessairement le respect des droits fondamentaux et, par le fait même, la reconnaissance du droit à l'égalité des chances. Le Programme éducatif des centres de la petite enfance considère primordial le respect de l'unicité et du rythme de chaque enfant; il préconise une approche qui mise sur le potentiel de l'enfant et l'accompagnement de celui-ci dans son développement.

Un projet concret, créatif et proactif pour répondre aux besoins particuliers des enfants.

Une approche éducative qui vise l'atteinte de la plus grande autonomie possible, l'établissement de relations significatives avec des adultes et d'autres enfants et la participation pleine et entière à la vie du service de garde doit être privilégiée, avec toujours en tête le développement global et harmonieux de l'enfant.

#### **➤ Les partenariats et la concertation ont un impact déterminant**

Le CPE l'Escale a une responsabilité quant au dépistage des besoins particuliers, en leur qualité d'intervenants de première ligne. L'éducatrice, la directrice, la directrice adjointe à la pédagogie et les diverses ressources extérieures (CRDP, CRDI, CISSS...) peuvent mettre en œuvre des stratégies qui favorisent grandement l'intégration sociale des enfants qui ont des besoins particuliers et qui donnent à tous des chances égales. En intégration, outre ces partenaires externes

dont le rôle est essentiel, il est impératif de considérer les partenaires internes précieux que sont les parents des enfants intégrés et l'ensemble des enfants du milieu de garde.

#### **4. Rôles et responsabilités**

##### **Le parent**

- Informer la direction des besoins particuliers de leur enfant et de l'évolution de ces besoins ;
- Participer activement au processus d'intégration ;
- Participer aux rencontres reliées à l'intégration de l'enfant (rencontre avec les intervenants ou autres) ;
- Participer au plan d'intervention ou au plan de service, s'il y a lieu ;
- Communiquer régulièrement avec les intervenants.

##### **L'éducatrice**

- Veiller au dépistage et à l'épanouissement de l'enfant et du groupe dont elle a la charge ;
- Remplir le plan d'intégration avec les intervenants (parents, intervenants externes) ;
- Participer à la mise en place du plan d'intervention ;
- Avec l'accord du parent, informer et sensibiliser les autres enfants du groupe des différences ;
- Travailler en étroite collaboration et assurer un suivi avec les parents de l'enfant et les intervenants externes (physiothérapeute, ergothérapeute...);
- Demander du support à la direction et/ou à la directrice adjointe à la pédagogie lorsqu'elle en ressent le besoin ;

### **La direction adjointe à la pédagogie**

- Informer, aider et soutenir au niveau du dépistage ;
- À la demande de l'éducatrice, soutenir cette dernière dans la création du plan d'intégration ;
- Soutenir l'éducatrice, au besoin, pour la recherche de matériel et d'équipement spécialisé, la documentation, les formations, l'aide morale.
- Voir à la réévaluation du plan d'intégration et sa révision périodique ou annuelle.

### **La direction du CPE et la direction-adjointe à l'administration**

- Recevoir les demandes d'intégration des enfants à besoins particuliers et s'assurer que le dossier est complet (rapport du professionnel, plan d'intégration, rapport d'évaluation annuelle) ;
- S'assurer de la diffusion de la politique d'intégration d'enfant à besoins particuliers et de sa révision ;
- Tenir à jour le répertoire des achats effectués (matériel spécifique aux besoins particuliers de l'enfant).

### **Le conseil d'administration**

- Approuver la politique d'intégration des enfants présentant des besoins particuliers et voir à son application et à sa révision, au besoin et adopter une résolution confirmant la date officielle du début de la subvention versée pour cet enfant à besoins particuliers.

## **5. Support au dépistage**

Le CPE l'Escale met à la disposition des éducatrices, des outils techniques (fiche d'observation, tableau de développement, livres de référence, trousse GED, grille SAEM...) pour le dépistage des enfants présentant des difficultés dans leur développement global.

## **6. Modalités de l'intégration**

Le document « Dossier pour l'intégration d'un enfant handicapé en service de garde », présenté par le Ministère de la Famille et des Aînés, explique la démarche à suivre lors de l'intégration d'un enfant à besoins particuliers via :

- ⇒ Rapport du professionnel
- ⇒ Plan d'intégration
- ⇒ Évaluation annuelle

## Annexe 2

Dans le but de favoriser l'adaptation de votre bébé à la pouponnière, nous vous proposons 2 démarches différentes, selon vos besoins et vos disponibilités. À vous de choisir entre les deux et de nous l'indiquer le plus rapidement possible. Il y aura d'abord visite de l'installation des parents et du poupon avec la directrice qui remettra aux parents les documents à compléter pour le dossier de l'enfant. Ceux-ci devront être remis à la directrice ou aux éducatrices de la pouponnière au jour 1 d'une des 2 démarches.

***DÉMARCHE #1***

**Premier jour:** Pendant une période d'éveil du bébé d'environ une heure, le parent vient à la garderie en présence des autres bébés. L'éducatrice et le parent observent.

**Deuxième jour:** Le parent revient pendant une période d'éveil et l'éducatrice fait un soin au bébé (boire ou changement de couche) en présence du parent. On explique au bébé ce qui se passe.

On fait aussi vivre au bébé une expérience d'éloignement du parent. On demande au parent de sortir quelques minutes; on avertit le bébé. Quand le bébé réalise l'absence de son parent, l'éducatrice l'amène à retrouver son parent.

**Troisième jour:** Le parent laisse son bébé à la garderie pour l'avant-midi et le dîner, mais revient AVANT la sieste. Le bébé est averti et on convient avec le parent d'un rituel de séparation.

**Quatrième jour:** Le parent laisse son bébé au CPE pour l'avant-midi, le dîner et revient le chercher idéalement avant le réveil de la sieste.

**Cinquième jour:** Le parent laisse son bébé toute la journée, mais est disponible, au besoin.

## DÉMARCHE # 2

**Premier jour:** Le parent reste avec le poupon dans la pouponnière environ 1 heure ou 2, question de se familiariser avec les lieux et les visages.

**Deuxième jour:** Le parent laisse l'enfant passer l'avant-midi et le dîner au CPE. Il revient chercher l'enfant tout de suite après le dîner, idéalement dans un moment où l'enfant est de bonne humeur. Le parent doit cependant rester disponible à venir le chercher en tout temps pendant cette période.

**Troisième jour:** Le parent laisse l'enfant toute la journée, pour environ 6 heures, ce qui comprend la collation/dîner/dodo et demeure disponible à revenir le chercher au besoin ou lorsque l'éducatrice lui téléphonera comme au deuxième jour, lorsqu'il est de bonne humeur.

*« Je suis arrivé (e) à la garderie, lorsque j'étais petit (e)*

*C'est ici que j'ai appris à jouer avec des amis*

*Maintenant que je suis grand(e), je dois aller de l'avant*

*J'apprendrai à la maternelle, à déployer mes ailes »*

*Tiré du site [www.educatout.com](http://www.educatout.com)*

*Les enfants sont comme des marins: où que se portent leurs yeux, partout c'est l'immense!*

Christian Bobin

